

N°2022-12/87B

Objet : CONVENTION DE STAGE POUR INVENTAIRE DES ZAE.

L'an deux mille vingt-deux, le 07 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	10
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés donnant procuration : Nathalie PINEAU donne procuration à Thierry DEL POSO
Robert OLIVE donne procuration à Jean-André MAGDALOU

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 30 novembre 2022

Le Président expose à l'Assemblée,

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, la Communauté de Communes a l'obligation d'établir un inventaire des zones d'activités économiques.

Il est envisagé de prendre un-e stagiaire pour aider le service Développement Economique à remplir cette mission.

Le stage aura une durée de 4 mois, du 1^{er} juin au 30 septembre 2022.

Conformément à l'article L 124-6 du code de l'Education, lorsque la durée d'un stage est supérieure à 2 mois le stagiaire reçoit une gratification minimum correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 3,90 € net / heure.

EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

- ☞ **DECIDE** de recruter un-e stagiaire pour la réalisation de l'inventaire des ZAE ;
- ☞ **APPROUVE** la convention de stage ci-annexée ;
- ☞ **DIT QUE** les crédits sont inscrits au budget ;
- ☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile pour la bonne gestion de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20221207-2022-12-87B-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022